

SYNDICAT MIXTE DE LOGEMENT SOCIAL DU MORBIHAN – HABITAT 56

Réunion du comité syndical du 12 janvier 2026

Délibération n° 3 : Titres participatifs 2026

Le comité syndical du syndicat mixte de logement social du Morbihan « *Habitat 56* » s'est réuni le 12 janvier 2026 à 14 h 15 à l'hôtel du département à Vannes, siège dudit syndicat mixte, sous la présidence de M. David LAPPARTIENT.

Présents : David LAPPARTIENT, Marc BOUTRUCHE, Jean-Marc DUPEYRAT, Marie-Hélène HERRY, Hortense LE PAPE, Fabrice LOHER, Soizic PERRAULT, David ROBO et Michel TOULMINET.

Absent : /

Vu les articles L. 5721-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, notamment le deuxième alinéa de l'article L. 5721-9 ;

Vu le rapport ;

Considérant que la souscription de titres participatifs par les collectivités membres du syndicat mixte de logement social du Morbihan « *Habitat 56* » permettent à l'office public de l'habitat « *Morbihan Habitat* » de disposer de moyens financiers afin de poursuivre son projet initié dans le cadre de la fusion des 3 offices HLM intervenue au 1^{er} janvier 2023 ;

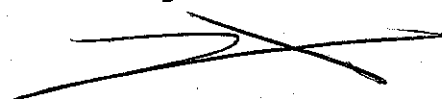
Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

de décerner acte au président du débat sur la souscription de titres participatifs pour l'année 2026.

Il est décerné acte.

**Le Président du syndicat mixte
de logement social du Morbihan – Habitat 56**

*Pour le président du syndicat mixte
et par délégation,
le directeur général des services*



Antoine LAFARGUE